

Réf: Dossier N° 125854

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRYSTABELLE TRANSPORT ET LOGISTIQUE »
en abrégé « CTL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO, Lot 748, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/07/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRYSTABELLE TRANSPORT ET
LOGISTIQUE » en abrégé « CTL »

Objet :

- Transport public de personnes et marchandises ;
- Transport privé de personnes et marchandises ;
- Gestion de flotte ;
- Location de véhicules en tout genre ;
- Activités de restauration ;
- Exploitation agricole et animale ;
- Import/Export ;
- Prestations de services divers.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO, Lot 748, Ilot 70

Dirigeant(s) : M YAO EVRARD KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06476 du 20/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32408/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

